

Une info intéressante à creuser :

De: Jean-François Millepied <j-f.millepied@orange.fr>

Objet: [stoplefty22] EHS et linky et ARS: pour retrouver votre ancien compteur Fwd: URGENT - information très importante - merci de diffuser et d'adapter au contexte régional

Date: 8 novembre 2017 à 23:12:18 UTC+1

À: stoplefty22 <stoplefty22@lists.riseup.net>

Répondre à: Jean-François Millepied <j-f.millepied@orange.fr>

Message du 08/11/17 21:59

De : "Joëlle TAILLANDIER" <carpediem1020@orange.fr>

A :

Copie à :

Objet : [adminfb] EHS et linky : pour retrouver votre ancien compteur Fwd: **URGENT - information très importante - merci de diffuser et d'adapter au contexte régional**

----- Message transféré -----

De : Robin des Toits <contact@robindestoits.org>

Date : 8 novembre 2017 à 16:17

Objet : Re: **URGENT - information très importante - merci de diffuser et d'adapter au contexte régional**

ROBIN DES TOITS

Correspondance : 33 rue d'Amsterdam 75008 Paris

Tél. : 33 1 47 00 96 33

E-mail : contact@robindestoits.org

<http://www.robindestoits.org>

Le 8 nov. 17 à 15:36, Collectif Pontpean a écrit :

Bonjour,

je viens de raccrocher avec l'ARS Bretagne (cf. lien ci-dessous), et j'ai longuement échangé avec le médecin qui m'a recommandé de suivre la démarche suivante :

écrire à l'ARS pour signaler sa situation concernant l'electro-sensibilité... chaque courrier fait, semble-t-il, l'objet d'une réponse qui précise la marche à suivre pour **retrouver son ancien compteur**, oui vous lisez-bien, **retrouver son ancien compteur à la place d'un 'Linky'**

mon interlocuteur médecin, m'a précisé que dans la réponse de l'ARS tout était expliqué pour retrouver son ancien compteur.

mon interlocuteur m'a précisé que le Ministère de la santé est informé.

Il m'a aussi **confirmé que le Linky n'est pas une obligation**, et que depuis quelques mois, l'ARS Rennes était très sollicitée sur le sujet, qu'elle l'est en fait de plus en plus.

► le lien en Bretagne de l'ARS :

<https://www.bretagne.ars.sante.fr/signaler-un-evenement-indesirable-0>

ARS Bretagne

6, Place des Colombes
CS 14253
35042 Rennes Cedex
Tel : 02 90 08 80 00

Le service ARS alerte contacté est le suivant :

Par téléphone : 09 74 50 00 09

Par courriel : ars35-alerte@ars.sante.fr

Christophe
Pour le collectif Stop-Linky à Pont-Péan

Patrice

Voir aussi :

http://fr.youtube.com/user/patricegoyaud?locale=fr_FR&persist_locale=1

Vous recevez ce message, car vous êtes inscrit à la newsletter du collectif Stop Linky 22.
Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur : <https://lists.riseup.net/www/info/stoplinky22>